



Carte scolaire : le conseil syndical du SNUipp-FSU a tenu une conférence de presse ce matin devant le Rectorat !



[Cliquez ici pour adhérer en ligne](#)

Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici

2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°48

Sommaire : Temps partiel, Grève 15 février, Médecine de prévention, Remplacements, Action 22 mars, Congés de formation, PEMF, Cappei, Agenda, Circulaires IA, Retraite



RAPPEL: toutes les Lettres internet du SNUipp-FSU 06 sont archivées, en PDF, sur notre site au fur et à mesure de leur publication. N'hésitez pas à consulter !



Attention: 9 février date butoir des demandes de temps partiel !

Copie au SNUipp-Fsu



Le SNUipp-FSU prend ses responsabilités !

**Tous en GREVE le 15 février pour obtenir
des moyens supplémentaires pour nos écoles !**

**Rassemblement parents/enseignants
8h30 devant le Rectorat .**

**Demain 8 février, groupe de travail à l'IA: le SNUipp-FSU
publiera les premières propositions de l'IA.**

Puis Jeudi 15 février se tiendra le CTSD (comité technique départementale) lors duquel le DASEN prendra ses décisions en matière de carte scolaire pour la rentrée 2018.

La dotation qui lui est attribuée de 32 postes ne couvre même pas le dédoublement des classes de CP en REP et de CE1 en REP+. De ce fait, les décisions pour le reste du département s'annoncent difficiles.

L'Académie de Nice et le département des Alpes-Maritimes sont dans les dernières positions de tous les classements concernant les moyens donnés à l'Ecole en France. Alors que l'Académie de Nice se trouve au dernier rang du classement concernant le taux d'encadrement (nombre d'enseignants/100 enfants), la dotation de 32 postes ne permettra pas une amélioration des conditions de travail pour la rentrée 2018.

C'est pourquoi nous vous appelons à vous mobiliser par la grève pour obtenir des moyens supplémentaires via "un collectif budgétaire" ainsi que la mise en place d'un plan de rattrapage pour notre Académie.

Le SNUipp-FSU prend ses responsabilités et appelle à la grève le 15 février avec rassemblement devant le Rectorat à 8h30.

Pour obtenir :

- ▶ Une limitation des effectifs à 25 élèves par classe et à 20 en Education Prioritaire (Hors classes dédoublées)
- ▶ Des remplaçants en nombre conséquent pour pallier aux 100 enseignants non remplacés chaque jour en moyenne.
- ▶ Des créations de postes au sein du RASED notamment des maîtres G pour face aux difficultés grandissantes des équipes dans la gestion complexe des comportements de certains élèves.
- ▶ Le maintien des postes de PDMQDC
- ▶ Et aussi : des créations de postes en ULIS, SEGPA, IME, Hôpitaux de jour pour permettre une meilleure orientation des élèves et des conditions de travail apaisées.

Dans le cadre de la campagne nationale du SNUipp-FSU de limitation des effectifs (<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/pasplusde20-en-ep>), de nombreuses sections départementales organisent des grèves, manifestations, rassemblements, alertes sociales...

Déclaration d'intention de grève: [ici](#) à envoyer au plus tard avant le 12 février minuit

Vous trouverez ci-dessous le carte des mobilisations :

<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/carte-scolaire-en-berne>

[Lire le relevé de conclusions de la négociation préalable](#)



Le SNUipp, avec la FSU, réclament une réelle prise en compte de la santé des personnels

C'était quand votre dernière visite médicale ? Le SNUipp avec les syndicats de la FSU lance une grande campagne pour réclamer une médecine de prévention de qualité, au service des enseignants et de leurs élèves.

[Un clic pour s'adresser au ministre et au recteur](#)

Pour s'adresser au ministre et au recteur, réclamer un véritable service de prévention et demander sa visite quinquennale ,

[c'est ici](#)



Gestion du remplacement à la rentrée 2018

Un nouveau groupe de travail s'est réuni mardi 6 février concernant « le protocole de gestion du remplacement » prévu par l'IA à la rentrée prochaine.

3 zones infra-départementales sont prévues concernant les BD circos

LIRE [le compte-rendu complet](#)



JOURNÉE D'ACTION, DE GREVE ET DE MANIFESTATIONS LE 22 MARS 2018

POUR LES MISSIONS PUBLIQUES, L'EMPLOI, LE POUVOIR D'ACHAT

TOUTES ET TOUS MOBILISE-E-S LE 22 MARS

Pour :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

Lire le communiqué commun [ICI](#)



Congés de formation professionnelle

Le serveur est désormais clos.

Les accusés de réception relatifs aux demandes de congé formation professionnelle seront adressés aux collègues finalement par la voie hiérarchique.

A vérifier, corriger, compléter le cas échéant + PJ et à renvoyer à la DSDEN, au service de la formation continue, pour le 21 février 2018.

COPIES au SNUipp pour suivi lors du groupe de travail puis de la Capd



**Réunion unitaire SNUipp-Fsu/CGT en direction des PEMF
samedi 17 février à partir de 9 h à l'école St Barthélémy à Nice.**



CAPPEI

Date limite des candidatures auprès de l'IEN de circonscription : Le lundi 12 février

Un groupe de travail relatif à l'examen des départs en formation au CAPPEI se tiendra le mercredi 21 février 2018

La circulaire départ en stage CAPPEI de l'IA 06 n'aborde que très peu la situation des collègues déjà spécialisés, détenteurs d'un CAPSAIS ou CAPA-SH. Pourtant ils peuvent être aussi concernés par cette circulaire.

Le SNUipp-FSU apporte des précisions complémentaires et importantes les concernant
[Lire ici](#) [Lire ici](#)

COPIES au SNUipp-FSU pour suivi

Circulaire et infos ici



AGENDA provisoire

FEVRIER

Jeudi 8: groupe de travail carte scolaire 1er degré

Lundi 12 février: CAPA Psychologues de l'EN

Jeudi 15 février: Ctsd carte scolaire 1er degré/ Grève

Samedi 17 février, 9h: Réunion PEMF (école St Barthélémy Nice)

Mercredi 21 février: groupe de travail / Départs en stage CAPPEI

Mercredi 21 février: dernier délai retour des accusés de réception/ Congés de formation professionnelle, via l'IEN,

Jeudi 22 février : groupe de travail postes adaptés

Vendredi 23 février: CDEN

MARS

5 mars: résultats permutations informatisées (changement de département)

13 mars : CAPD: refus disponibilités, Départs Cappei, Ddeass, LA PE ...

16 au 29 mars : **MOUVEMENT à Titre définitif 2018: OUVERTURE du serveur lprof.**



Circulaires IA en cours/ Attention aux délais.

COPIES au SNUipp-FSU de vos demandes

(sur notre site les infos nécessaires)

- * Congés de formation professionnelle : accusés de réception dans les boites professionnelles la semaine prochaine. A renvoyer, via l'IEN, avant le 21 février
 - * Demandes de temps partiel ou reprises à plein temps: avant le 9 février
 - * APPEL IA / Suppléance à la Maison d'arrêt de Nice - Pour une période de 4 mois - avant le 9 février midi
 - * Candidatures aux stages de préparation du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) - Avant le Le lundi 12 février
 - * Stage destiné aux candidats au diplôme de Directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée. - Avant le 14 février
 - * Recrutement de conseillers de formation continue - Dossier à retirer à partir du 21 février
 - * Demande d'aménagement du poste de travail (aménagement matériel ou assistance humaine) - Avant le 30 mars

 - * Postes dans les écoles européennes - Avant le 16 mars
-



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important.

En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

[Lire la suite et modèle de lettre](#)

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail :

http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

